

# Trouver un emploi sans diplôme



[www.jcomjeune.com](http://www.jcomjeune.com)



aimer  
la ville



I ♥  
MY CITY

VOUS AIMEZ LA VILLE ?  
CHEZ NOUS,  
IL Y A **234** MÉTIERS  
ET MILLE ET **1** FAÇONS DE  
PARTAGER VOTRE PASSION

top  
EMPLOYERS

2013

FRANCE

CERTIFIED BY THE CEF INSTITUTE

Comme nous, vous pensez que l'avenir de la ville est à la mobilité ? Rejoignez le 5<sup>e</sup> acteur mondial de transport public et de l'écomobilité. Aujourd'hui, la RATP vous propose plus de 200 métiers et autant d'opportunités de carrière au sein d'une entreprise où la performance passe par l'esprit d'équipe et l'innovation au service de tous.

QUELLE QUE SOIT VOTRE PASSION, À LA RATP, IL Y A UN MÉTIER QUI LUI CORRESPOND.

Découvrez tous nos métiers sur [ratp.fr/carrieres](http://ratp.fr/carrieres)

I love my city : j'aime ma ville

# Sommaire

<b>Suivez le guide ! .....</b>	<b>p. 4</b>
<b>L'hôtellerie .....</b>	<b>p. 6</b>
<b>La restauration collective .....</b>	<b>p. 7</b>
<b>La grande distribution .....</b>	<b>p. 9</b>
<b>Les services à la personne .....</b>	<b>p. 10</b>
<b>L'environnement .....</b>	<b>p. 12</b>
<b>La sécurité .....</b>	<b>p. 14</b>
<b>L'armée de terre .....</b>	<b>p. 15</b>
<b>Le bâtiment et l'industrie .....</b>	<b>p. 16</b>
<b>Le nettoyage industriel .....</b>	<b>p. 17</b>
<b>Le CV .....</b>	<b>p. 18</b>
<b>La lettre de motivation .....</b>	<b>p. 20</b>
<b>L'entretien d'embauche .....</b>	<b>p. 22</b>

---

## Une édition du CIDJ

Coordination : Barbara Muntaner et Joëlle Vignal

Secrétariat de rédaction : Caroline Fontaine et Sébastien Cordin

Maquette : Anne Sémécurbe

Chef de fabrication : Jean-François Ploska

Régie publicitaire : Mistral Média - Tél : 01 40 02 99 00

Impression et façonnage : Graph2000 à Argentan

© CIDJ 2013

CIDJ - Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

101, quai Branly • 75015 Paris • Tél : 01 44 49 12 00

[www.cidj.com](http://www.cidj.com) • [www.jcomjeune.com](http://www.jcomjeune.com)

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur.

La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

Dépôt légal septembre 2013 - ISBN 978-2-84175-161-7

# Suivez le guide !

Vous avez quitté l'école après la 3<sup>e</sup> ou arrêté vos études avant d'avoir un diplôme ? Vous pouvez quand même trouver un emploi, et pas juste un « petit boulot » ! Les entreprises proposent en effet des postes qui peuvent offrir des perspectives d'évolution.

## ➤ Découvrir les métiers

Les entreprises qui recrutent veulent tester avant tout votre motivation.

Si vous n'avez pas de diplôme, il est important d'avoir une bonne connaissance du métier que vous voulez faire, ce qui vous permettra d'expliquer pourquoi vous avez envie de l'exercer.

**Étape 1** : commencez par vous informer. Vous trouverez sur le

## Apprendre un métier en alternance

Pour certains métiers techniques (canalisateur, chaudronnier, soudeur...), les entreprises demandent un CAP ou un bac pro minimum. Mais pas de panique : l'entreprise peut vous proposer un contrat en **alternance (professionnalisation ou apprentissage)** pour que vous puissiez vous former à ces métiers. Ces postes sont très recherchés, vous êtes donc presque sûr de trouver un emploi après votre formation !  
[www.jcomjeune.com](http://www.jcomjeune.com)  
rubrique Stage et Emploi /  
Se former en alternance

## Écoles de la 2<sup>e</sup> chance

Vous êtes sorti du système scolaire sans diplôme ni qualification et vous n'avez pas de travail ? Les Écoles de la deuxième chance (E2C) sont présentes partout en France et peuvent vous aider. Elles sont ouvertes aux jeunes de 18 à 25 ans. Des rentrées ont lieu toute l'année. Parlez-en à votre mission locale ou contactez directement une école proche de chez vous.

[www.reseau-e2c.fr](http://www.reseau-e2c.fr)

site [jcomjeune.com](http://jcomjeune.com) près de 700 fiches métiers.

**Étape 2** : faites-vous aider ! Si vous avez entre 16 et 25 ans, les **missions locales** sont là pour vous accompagner dans votre recherche et vous permettre de construire votre projet.

Pour vous aider à découvrir votre vocation, vous pouvez intégrer un **pôle de projet professionnel**. Selon votre profil, on vous proposera une remise à niveau, une découverte de métiers ou des stages en entreprise. Connaître le maximum de détails sur un métier permet également d'en découvrir les difficultés.

## ➤ Viser les secteurs qui recrutent

La restauration, les services à la personne, l'environnement, la propreté, le transport et la grande distribution cherchent

des salariés non qualifiés. Si vous avez besoin de trouver du travail rapidement, pensez aux postes qui ne demandent aucune formation : serveur, femme de chambre, agent de maintenance, agent de tri, agent d'accueil, manutentionnaire, chauffeur routier, agent de service, garde d'enfants...

## ► **Débuter comme intérimaire**

Certaines entreprises préfèrent embaucher des intérimaires. Dans le transport et la logistique, c'est un bon moyen pour débiter.

Il existe aussi des **entreprises de travail temporaire d'insertion (Etti)**. Ces entreprises utilisent l'intérim pour vous aider à retrouver un emploi durable. Elles peuvent vous accompagner aussi bien professionnellement que dans la gestion de vos problèmes personnels.

Pour pouvoir travailler en **intérim d'insertion**, vous devez remplir au moins une de ces conditions :

- Avoir moins de 26 ans et être en grande difficulté.
- Être bénéficiaire du RSA.
- Être demandeur d'emploi de longue durée.
- Être pris en charge au titre de l'aide sociale.

## ► **Évoluer sans diplôme, c'est possible !**

La plupart des entreprises, surtout les grandes, offrent de nombreuses opportunités pour évoluer. Vous démarrez comme ouvrier ou agent de service et vous pouvez évoluer vers un poste de chef d'équipe, de responsable de site...

## **Pensez aux contrats aidés !**

Vous n'avez ni diplôme, ni qualification, ni expérience professionnelle ? Il existe des contrats aidés qui vous sont spécialement destinés. Contrats d'avenir, Civis (contrat d'insertion dans la vie sociale), chantiers d'insertion, Écoles de la 2<sup>e</sup> chance, CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi), passerelles... Qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel, les contrats aidés vous permettent d'acquérir une expérience professionnelle.

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

[www.fondation2c.org](http://www.fondation2c.org)

[www.mission-locale.fr](http://www.mission-locale.fr)

[www.emploi.gouv.fr/cnml](http://www.emploi.gouv.fr/cnml)

## **Les contrats de travail**

**Le CDD** (contrat à durée déterminée) est conclu de date à date, sauf en cas de remplacement. À la fin de votre CDD, vous avez droit à une indemnité de fin de contrat (10 % de la rémunération brute totale).

**Le CDI** (contrat à durée indéterminée) est un contrat conclu sans limitation de durée.

**Le contrat de travail saisonnier** se caractérise par l'exécution de tâches normalement appelées à se répéter chaque année à des dates à peu près fixes. C'est un CDD, mais il ne donne pas droit à l'indemnité de fin de contrat.

**Le contrat de travail temporaire** est utilisé dans le cadre de l'intérim. Vous êtes salarié et rémunéré par l'entreprise de travail temporaire pour une durée limitée appelée « mission ».

# L'hôtellerie

Dans les grands groupes hôteliers, les perspectives d'évolution sont importantes pour les jeunes, même sans diplôme.

« Dans ce secteur, nous travaillons entre 35h et 39h par semaine comme tout le monde, mais il est vrai que nous sommes en horaires décalés. Cela dit, c'est le cas de beaucoup de salariés », explique Bruno Croiset, directeur de l'emploi et des conditions de travail chez Accor.

## ► Serveur, réceptionniste, personnel d'étages...

Si les métiers de serveur, de réceptionniste, de gouvernante

ou de femme de chambre ont la réputation d'être difficiles, ils ont le mérite d'être accessibles sans diplôme !

Le **serveur** prépare les tables du restaurant, assure le service des repas, puis dessert et range les tables.

Le **réceptionniste** est chargé de gérer les départs et les arrivées des clients d'un hôtel, ainsi que les réservations.

La **gouvernante**, le **valet** et la **femme de chambre** s'occupent du nettoyage des chambres et des sanitaires de l'hôtel.

[www.jcomjeune.com](http://www.jcomjeune.com)  
rubrique Études et Métiers /  
Les métiers par secteur /  
Hôtellerie - Restauration -  
Tourisme

Lors des entretiens, les recruteurs chercheront à déceler chez vous le goût du contact, votre sens commercial, mais aussi votre capacité à vouloir rendre service.

## ► Se former dans l'entreprise

Une fois recruté, vous pouvez évoluer grâce aux formations mises en place par les entreprises, ou bien vous former en alternance.

[www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr)  
[www.en-alternance.com](http://www.en-alternance.com)

## » Où postuler ?

[www.emploi-restaurant.fr](http://www.emploi-restaurant.fr)  
[www.jobresto.com](http://www.jobresto.com)

Groupe Accor  
<https://jobs.accor.com>

Groupe Flo  
[www.groupeflo.com](http://www.groupeflo.com)

Buffalo Grill  
[www.buffalo-grill.fr](http://www.buffalo-grill.fr)

McDonald's  
[www.mcdonalds.fr](http://www.mcdonalds.fr)

Quick [www.recrute.quick.fr](http://www.recrute.quick.fr)

KFC [www.kfc-recrute.fr](http://www.kfc-recrute.fr)

Pensez à déposer votre candidature (CV et lettre de motivation), dans les hôtels et restaurants, et participez aux salons de recrutement.  
[www.salons-online.com](http://www.salons-online.com)

# La restauration collective

Des milliers d'emplois sont à pourvoir en restauration collective. Et les possibilités de formation et de carrière sont nombreuses !

## ► Pour débiter, un poste en salle ou à l'accueil

Dans le secteur de la restauration collective, les postes suivants sont accessibles sans diplôme.

Les **employés de service de restauration collective** assurent les travaux de préparation des plats (épluchage, taillage des légumes...), le dressage des entrées, la mise en place des buffets, le service, la plonge et le nettoyage.

Les **agents de maintenance** assurent le maintien des installations, diagnostiquent les pannes et réalisent les interventions.

Les **agents d'accueil** reçoivent et renseignent les visiteurs et les clients.

Qualités requises pour travailler dans la restauration collective :

- capacité à travailler en équipe,
- envie de rendre service aux clients,
- volonté de progresser.

## ► Un CDD qui peut évoluer vers un CDI

Vous êtes généralement recruté en CDD pour gérer des remplace-

ments de vacances ou des arrêts maladie. Si vous montrez les aptitudes nécessaires, vous serez plus facilement recruté en CDI.



## Où postuler ?

Groupe Sodexo  
[www.sodexo.com](http://www.sodexo.com)

Eurest  
[www.eurest.fr](http://www.eurest.fr)

Compass Group France  
[www.compass-group.fr](http://www.compass-group.fr)

## ► Mise en situation pratique

« Pour recruter, nous travaillons beaucoup avec Pôle emploi, qui effectue une première sélection en faisant passer un test de recrutement par simulation, explique François Rebeix, directeur du développement des RH chez Sodexo. On ne regarde ni le CV ni l'expérience professionnelle, mais votre habileté face à une situation pratique. Si vous réussissez ce test, vous aurez un premier entretien avec le responsable des ressources humaines, puis un autre, avec le responsable du service. »



# Grande-Bretagne Irlande

## Avec le CEI, partir à l'étranger n'a jamais été aussi facile

Des équipes francophones disponibles, spécialisées dans  
l'accueil des étudiants et professionnels, vous proposent :

- des placements en jobs et en stages
- des formations en anglais tous niveaux
- des hébergements pour tous budgets



**N°Azur 0 810 67 63 70**

PRIX APPEL LOCAL

Ces programmes sont proposés à  
Londres et à Dublin, toute l'année.

Seul ou en groupe : vous avez un projet,  
nous sommes là pour le mettre sur pied !



L'Office  
de garantie des  
séjours et stages  
linguistiques

Accredited by the  
**BRITISH COUNCIL**  
for the teaching  
of English

[www.cei-london.com](http://www.cei-london.com) – [www.cei-dublin.com](http://www.cei-dublin.com)

# La grande distribution

Au contact de la clientèle ou non, dans les rayons, derrière les caisses... La grande distribution offre des emplois aux non-diplômés. Des postes qui exigent de la motivation et des compétences.

## ➤ Employé de rayon, vendeur de produits frais...

L'**employé de rayon** range les produits et les ordonne dans le rayon. Ce poste demande des compétences physiques (vous êtes debout et vous portez des charges), de la rapidité et de la mémoire.

Pour être **vendeur de produits frais**, il faut aimer le produit, ne pas avoir peur de manipuler des fromages ou du poisson, et aimer le contact avec la clientèle.

Un poste d'**hôte de caisse** demande de la rigueur et de la concentration pour mémoriser tous les modes de paiement.

Pour devenir **technicien de maintenance**, il faut être bricoleur, avoir des connaissances en électricité, plomberie, pose de carrelages...

## ➤ Une majorité de CDI

Chez Carrefour, par exemple, les contrats sont en majorité des CDI payés au Smic. Et les salariés bénéficient des avantages du groupe : participation, intéressement, mutuelle...

Le nombre d'heures varie en fonction du poste : les employés de

rayon, les vendeurs et les techniciens de maintenance ont des contrats de 35h par semaine ; les hôtes de caisse, 30h par semaine.

## ➤ Formation pour les nouveaux embauchés

Les nouveaux embauchés en CDI suivent généralement une formation sur l'entreprise, sur les consignes de sécurité et sur le magasin où ils vont travailler. Ils sont ensuite pris en charge par un employé expérimenté du rayon ou du service du magasin. Les salariés peuvent évoluer vers des postes à responsabilité, puis d'encadrement.

## ➤➤ Où postuler ?

Carrefour

[www.recrute.carrefour.com](http://www.recrute.carrefour.com)

Auchan <http://talent.auchan.fr>

Intermarché

[www.intermarche.com/intermarcheetvous\\_lesemplois](http://www.intermarche.com/intermarcheetvous_lesemplois)

Groupe Casino

[www.carrieres.groupe-casino.fr](http://www.carrieres.groupe-casino.fr)

Monoprix [www.monoprix.fr/groupe/recrutement.html](http://www.monoprix.fr/groupe/recrutement.html)

Chronodrive

[www.chronodrive.com](http://www.chronodrive.com)

Offres d'emploi du commerce et de la vente

[www.metiersducommerce.fr](http://www.metiersducommerce.fr)

[www.jobvente.com](http://www.jobvente.com)

# Les services à la personne

Dans les services à la personne, les emplois sont nombreux : « *Nous manquons de jeunes*, explique Guy Loudière, directeur du développement et de la formation à la Fédération du service aux particuliers (Fesp). *Pourtant, même sans diplôme, ils peuvent trouver du travail.* »

## ► **Garde d'enfants, entretien de la maison, maintien à domicile des personnes âgées**

La **garde d'enfants** consiste à s'occuper d'un enfant de plus de 3 ans. Il faut l'amener ou aller le chercher à l'école, le faire manger... Aucun diplôme n'est obligatoire, mais une première expérience de baby-sitting est souhaitable.

Pour les enfants de moins de 3 ans, le CAP petite enfance est obligatoire.

L'**entretien de la maison** consiste à faire le ménage chez un particulier. Il n'y a pas de diplôme requis.

Le **maintien à domicile**, c'est aider une personne âgée pour sa toilette, son ménage, ses courses, ses repas... La maîtrise du français à l'écrit est nécessaire, pour pouvoir écrire sur un carnet de suivi ou lire l'étiquette de dosage d'un produit.

## ► **Beaucoup de temps partiels**

Vous serez généralement recruté par une entreprise de services d'aide à la personne. Les emplois sont surtout à temps partiel en CDI. L'idéal est donc de diversifier ses activités : accepter de faire du ménage et de garder des enfants, par exemple. Le salaire d'entrée est le Smic.

## ► **Sérieux, ponctualité et bonne condition physique**

La première qualité qui vous sera demandée est d'être honnête et sérieux : vous êtes seul(e) au domicile de la personne, les gens doivent donc vous faire confiance. La ponctualité est aussi essentielle, surtout pour la garde d'enfants. Une bonne condition physique est également nécessaire. Disposer d'une voiture ou d'un deux-roues est un plus.

## Où postuler ?

02 [www.o2recrute.fr](http://www.o2recrute.fr)

Adhap Services

[www.adhapservices.fr](http://www.adhapservices.fr)

Coviva [www.coviva.fr](http://www.coviva.fr)

Domidom [www.domidom.fr](http://www.domidom.fr)

Bien Servi [www.bienservi.com](http://www.bienservi.com)

## ► Mise en situation à l'embauche

Pendant l'entretien d'embauche, les entreprises de services à la personne font souvent passer des tests de mise en situation. On peut vous demander par exemple : « *Vous êtes en train de donner le bain à un enfant, le téléphone sonne : que faites-vous ?* » Ces questions servent à vérifier votre aptitude au métier, votre sérieux et votre bon sens.

## ► Obtenir un diplôme pour évoluer

Les perspectives d'évolution sont réelles. Vous pouvez commencer avec des heures de ménage et devenir responsable d'équipe, par exemple. En contrat pro ou en apprentissage, vous pouvez obtenir le CAP d'assistant technique en milieu familial et collectif (pour l'entretien à domicile), le CAP petite enfance (pour la garde d'enfants), le CAP assistant de vie aux familles (pour le maintien à domicile) ou le diplôme d'assistant de vie aux familles (ADVF, pour travailler auprès des personnes âgées). En 1 ou 2 ans, vous apprenez un métier et, surtout, vous travaillez à temps plein ! Les formations sont souvent prises en charge par l'employeur.

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation par e-mail à la Fesp (Fédération du service aux particuliers) : [formation@fesp.fr](mailto:formation@fesp.fr).

## Le travail au noir, une fausse bonne idée !

Travailler au noir, c'est ne pas être déclaré par l'employeur. C'est illégal et cela peut avoir de graves conséquences.

L'employeur frauduleux est le premier à profiter de cette situation, et donc de vous. En cas de souci, il vous sera difficile de prouver que vous avez été abusé.

Avant toute embauche, l'employeur doit vous déclarer à l'Urssaf. Cette formalité obligatoire est appelée « déclaration préalable à l'embauche » (DPAE). Un justificatif de cette formalité doit vous être remis au plus tard le premier jour de travail.

L'employeur doit toujours vous remettre un contrat de travail et un bulletin de salaire. Le nombre d'heures indiqué sur le bulletin de salaire doit correspondre au nombre d'heures travaillées.

*Conséquences si vous n'êtes pas déclaré :*

- *Vous n'aurez droit ni aux allocations chômage ni à la retraite.*
- *Si l'employeur ne vous paie pas ce qu'il vous doit, les recours seront difficiles.*
- *En cas d'accident du travail, vous n'êtes pas assuré et il sera difficile de faire reconnaître vos droits.*

En savoir plus

<http://travail-emploi.gouv.fr>  
rubrique Travail / Dossier Travail / Le travail illégal

[www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)  
rubrique Salariés /  
Législation en ligne

Coordonnées de l'Inspection du  
travail : [www.direccte.gouv.fr](http://www.direccte.gouv.fr)

# L'environnement

Les emplois sont nombreux dans le secteur de l'environnement, particulièrement dans la gestion de l'eau et la collecte de déchets.

## ► **Canalisateur, agent de collecte, agent de tri**

Le **canalisateur** réalise les réseaux qui acheminent l'eau potable d'un château d'eau jusqu'au pied des immeubles ou évacuent les eaux usées domestiques.

L'**agent de collecte** enlève et collecte les déchets ménagers.

L'**agent de tri** trie les déchets.

## ► **Cap sur l'apprentissage !**

Dans ce secteur, vous êtes d'abord recruté par une entreprise pour préparer un CAP ou un bac pro en apprentissage.

Chez Veolia, par exemple, « *nous recrutons des jeunes sans diplôme et nous les formons par l'apprentissage* », confirme Manuèle Lemaire, directrice du Campus Veolia Ile-de-France.

Si vous voulez entrer en apprentissage dans le groupe Veolia, il faut passer par 2 étapes :

- un **test de positionnement**, qui n'est pas un test de sélection, mais qui permet d'évaluer votre niveau. Vous devez savoir écrire une phrase simple, lire et pouvoir réaliser les 4 opérations : addition, soustraction, multiplication, division.

- un **entretien de motivation** avec les recruteurs des différentes entreprises de Veolia. Cet entretien est très important pour tester votre motivation, car les conditions de travail sont difficiles (horaires décalés, parfois le week-end, travail en extérieur par tous les temps...).

## ► **Continuer vers un bac pro ou en formation continue**

Après un premier diplôme en alternance, vous pouvez continuer à vous former, par exemple en bac pro.

## ► **Le Smic, et parfois plus**

Les salaires peuvent être supérieurs au Smic, et certains postes bénéficient de primes de repas ou de « primes d'astreinte ».

## Où postuler ?

Veolia [www.veolia.fr](http://www.veolia.fr)

Suez Environnement

[www.suez-environnement.fr](http://www.suez-environnement.fr)

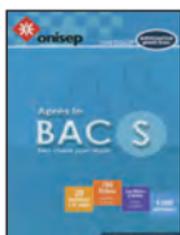
Offres d'emploi du secteur de l'environnement

[www.emploi-environnement.com](http://www.emploi-environnement.com)

[www.reseau-tee.net](http://www.reseau-tee.net)

www.cidj-librairie.com

# La librairie du CIDJ



- Plus de 1 000 références sur les formations, les concours, les métiers, les stages ou la recherche d'emploi.
- Des éditeurs les plus connus (Onisep, L'Étudiant, Studyrama) aux plus pointus (Dixit, Éditions Grand Palais, Éditions du Puits Fleuri).
- Une équipe à votre disposition pour vous conseiller dans le choix de vos ouvrages.

**Retrouvez toutes ces références :**

à la librairie dans le hall du CIDJ,  
101, quai Branly à Paris (15<sup>e</sup>)



sur notre librairie en ligne  
[www.cidj-librairie.com](http://www.cidj-librairie.com)



**Pour contacter la librairie :**

**01 44 49 12 34**

www.cidj.com

# La sécurité

Le secteur de la sécurité recrute des **agents de prévention et de sécurité (APS)**. Pour exercer ce métier, il faut être sportif, ponctuel et avoir le sens du contact.

## En savoir plus

Union des entreprises de sécurité privée (USP)  
<http://usp-securite.org>

Syndicat national des entreprises de sécurité  
[www.e-snes.org](http://www.e-snes.org)

## ► Casier vierge et CQP en poche

L'embauche d'un agent de sécurité est soumise à 2 conditions :

- avoir un casier judiciaire vierge,
- avoir le CQP (certificat de qualification professionnelle) agent de prévention et de sécurité.

Le CQP APS s'obtient à l'issue d'une formation de 140h, qui permet d'obtenir la carte professionnelle.

Pour suivre cette formation dans votre région, renseignez-vous sur le site du syndicat national Snofops.

[www.snofops.org](http://www.snofops.org)

## ► Adaptabilité et maîtrise de soi

Bonne présentation, ponctualité et adaptabilité sont des critères très

importants, puisque vous serez amené à faire des missions sur différents sites.

Il faut aussi être sportif car vous travaillerez souvent debout, en horaires décalés, parfois la nuit. Enfin, il est nécessaire de faire preuve de sang-froid pour faire face à certaines situations difficiles.

## ► Connaître la réalité du métier

« *Nous ne pouvons malheureusement pas prendre de jeunes en stage pour leur faire découvrir le métier, explique Pierre-Antoine Mailfait, secrétaire général de l'Union des entreprises de sécurité privée (USP). Pour aller sur le terrain, une seule solution : avoir son CQP ! Mais si le secteur vous intéresse, vous pouvez passer une journée dans une entreprise, pour interroger les salariés et mieux connaître la réalité du métier.* »

## ► Postes à temps plein en CDI

« *Les postes proposés par l'USP sont souvent à temps plein et toujours en CDI. Vous êtes payé sur la base du Smic, auquel s'ajoutent différentes primes pour le travail de nuit, les heures supplémentaires, les "primes de panier". En travaillant et en vous formant, vous pouvez évoluer vers des postes à responsabilité.* »

# L'armée de terre

L'armée de terre peut vous recruter même si vous n'avez pas de diplôme ou que vous n'avez pas fait d'études. Pour cela, vous devez vous engager pour 5 ans au moins et apprendre un métier. Conducteur de char, secrétaire, poste en cuisine ou en maintenance des machines... Les métiers de l'armée sont très variés.

## ► Être recruté dans l'armée

Pour être recruté dans l'armée de terre, il faut passer une série d'entretiens et d'évaluations. Mais pas de panique ! Même si vous n'avez aucun diplôme, l'armée est ouverte à tous. L'important est de montrer sa motivation lors du circuit de recrutement.

[www.recrutement.terre.defense.gouv.fr/candidature-spontanee](http://www.recrutement.terre.defense.gouv.fr/candidature-spontanee)

## ► Tester l'armée le temps d'une période en immersion

Pendant 3 à 10 jours, la « période militaire » vous fait vivre en immersion dans une unité. Vous y découvrez les techniques et le savoir de base du soldat à travers différentes activités militaires et sportives, comme le tir au fusil ou la marche.

Par groupe de 30 personnes, vous pouvez ainsi toucher du doigt la réalité de l'armée et discuter avec des militaires du rang

(soldats) ou avec des cadres (militaires gradés).

## ► Conditions d'inscription

Vous devez avoir entre 16 ans (avec autorisation parentale) et 29 ans, être de nationalité française, être reconnu apte médicalement et être recensé.

Les frais de transport sont pris en charge. Pendant la période militaire, vous êtes logé, nourri et vêtu gratuitement.

## ► Où s'inscrire ?

Pour en savoir plus, adressez-vous au Cirfa (Centre d'information et de recrutement des forces armées) le plus proche de chez vous.

[www.recrutement.terre.defense.gouv.fr/ou-nous-rencontrer](http://www.recrutement.terre.defense.gouv.fr/ou-nous-rencontrer)

Si vous décidez de vous lancer par la suite dans le processus de recrutement, sachez que la période militaire sera un plus dans votre dossier.

## ►► Découvrir l'armée le temps d'un stage

Vous souhaitez découvrir les métiers de la Défense ? L'armée vous propose de très nombreux stages dans votre région.

Connectez-vous sur [www.stages.defense.gouv.fr](http://www.stages.defense.gouv.fr)

# Le bâtiment et l'industrie

Les **soudeurs** ou les **chaudronniers** sont très recherchés dans le bâtiment et l'industrie. Si vous êtes sans diplôme, le BTP et l'industrie vous permettront d'apprendre un métier en alternance.

Dans tous les cas, il faut aimer le travail en équipe et respecter les règles de sécurité.

## ► Des métiers difficiles mais concrets

Le travail sur les chantiers est physique. Vous travaillez par tous les temps et les déplacements peuvent durer une ou deux semaines.

En même temps, vous êtes dans le concret ! Vous participez à de grands projets comme le développement du réseau de lignes à grande vitesse (LGV).

## ► Alternance, puis un CDI à la clé !

Que vous soyez soudeur, chaudronnier, mécanicien ou tuyauteur, vous apprenez votre métier par le biais d'une formation en apprentissage. Vous êtes souvent recruté par les entreprises du BTP à la fin de votre contrat. Sans diplôme, vous pouvez postuler pour un bac pro en alternance : structure métallique, réalisation d'ouvrages chaudronnés, maintenance industrielle ou mécanique...

« Plus de la moitié des personnes en alternance sont embauchées en CDI. D'autres continuent leurs études en BTS ou en année complémentaire post-bac », explique Valérie Peron, responsable du recrutement et de la mobilité de la branche métal du groupe Eiffage.

Les contrats sont payés un peu plus que le Smic pour 35h à 37h par semaine.

Après quelques années d'expérience, un ouvrier peut évoluer vers un poste de chef d'équipe. Il obtient ainsi plus d'autonomie et de responsabilités.

## Où postuler ?

**Eiffage** [www.eiffage.com/emploi/eiffage/eiffage\\_propositionA\\_debutant.html](http://www.eiffage.com/emploi/eiffage/eiffage_propositionA_debutant.html)

**Bouygues Construction**  
[www.bouygues-construction.com](http://www.bouygues-construction.com)

**Vinci Construction France**  
[www.vinci-construction.fr](http://www.vinci-construction.fr)

**Spie Batignolles**  
[www.spiebatignolles.fr](http://www.spiebatignolles.fr)

**Colas** [www.colas.com](http://www.colas.com)

**NGE** [www.groupe-nge.fr](http://www.groupe-nge.fr)

**Offres d'emploi du secteur du BTP**  
[www.job-btp.fr](http://www.job-btp.fr)  
[www.emploi.batiportail.com](http://www.emploi.batiportail.com)  
[www.batiactu.com](http://www.batiactu.com)

# Le nettoyage industriel

Travailler dans le secteur de la propreté sans avoir de diplôme, c'est possible ! À condition de s'impliquer et d'accepter de se former, de vraies perspectives d'évolution existent.

## ► Débuter comme agent de service ou femme de chambre

L'**agent de service** nettoie les locaux en respectant des techniques précises. Il peut exercer dans divers domaines :

- Santé (hôpitaux, maisons de retraite...)
- Tertiaire (bureaux)
- Grande distribution
- Hôtellerie
- Industrie agroalimentaire
- Loisirs (cinémas, salles de spectacle...)

Les **femmes de chambre** dans l'hôtellerie et les agents de service dans les bureaux travaillent beaucoup le matin et le soir.

## ► Être ponctuel et consciencieux

Aucun diplôme n'est requis pour un poste d'agent de service. Cela dit, c'est un métier physique (on reste souvent debout) qui demande de la ponctualité et de la méticulosité.

## ► Des salaires supérieurs au Smic

Au départ, les agents de service sont embauchés en CDD pour des remplacements qui se transforment souvent en CDI. Les contrats sont de 10h à 35h par semaine, payés un peu plus du Smic en début de carrière. Au bout de 2 ou 3 ans, les salaires sont augmentés.



## Où postuler ?

Groupe Elior : [www.elior.com](http://www.elior.com)  
Envoyez votre CV et une lettre de motivation à  
[recrutement-services@elior.com](mailto:recrutement-services@elior.com)

Fédération des entreprises de propreté et services associés :  
[www.itineraire-proprete.com](http://www.itineraire-proprete.com)  
[www.proprete-services-associes.com](http://www.proprete-services-associes.com)

## ► Évoluer vers un poste de chef d'équipe

Dans les grandes entreprises de nettoyage, des possibilités d'évolution sont proposées aux employés. Elior Services (bionettoyage et services hôteliers en santé), par exemple, dispose de sa propre université qui permet aux agents de service de devenir chefs d'équipe, et aux chefs d'équipe de passer responsables de site.

# Le CV

Le CV vous présente. Il valorise votre expérience, vos compétences, votre dynamisme, vos centres d'intérêt et vos loisirs.

N'oubliez pas de mentionner vos engagements : bénévolat, stage en entreprise, séjour linguistique, chantier de jeunes bénévoles, séjour au pair...

Mettez-les en avant si vous avez peu d'expérience.

## En savoir plus

Permanences d'aide à la rédaction du CV dans les structures du réseau Information Jeunesse.

[www.cidj.com](http://www.cidj.com)  
rubrique Réseau IJ

Dépôt de CV et diffusion en ligne, modèles de CV et de lettres de motivation, conseils :

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

Téléchargement gratuit d'un logiciel d'assistance à la création de CV :

[www.semantis.fr/cvitae](http://www.semantis.fr/cvitae)  
[www.moncv.com](http://www.moncv.com)

## Incontournable

CV, lettres de motivation, entretiens...

Conseils pour décrocher un emploi et modèles de CV et de lettres de motivation :

[www.jcomjeune.com](http://www.jcomjeune.com)

rubrique Stage et Emploi

## Conseils

- Le CV doit être tapé sur ordinateur et tenir sur une page.
- Soyez clair, précis et synthétique.
- Attention aux fautes d'orthographe !
- La photo est facultative. Si on vous la demande, vérifiez qu'elle est adaptée et de bonne qualité.
- Vous pouvez vous inspirer de modèles de CV, mais évitez le copier-coller !

## Le CV en ligne

Vous augmentez vos chances de décrocher des entretiens si vous maîtrisez les techniques de recherche d'emploi sur Internet.

Vous envoyez un mail ? Mettez votre CV en pièce jointe, au format PDF de préférence (sinon, utilisez un fichier Word), et nommez-le avec vos nom et prénom.

Vous remplissez un formulaire de CV ? Utilisez le champ libre pour mettre en valeur vos atouts !

# Modèle de CV

*Le CV rédigé doit vous présenter sous un angle favorable. La mise en page donne souvent la première impression : optez pour une présentation claire, simple et aérée.*

Prénom NOM

Adresse

Téléphone

Courriel

Âge

Permis B

**TITRE** (facultatif) ex. : Serveur  
*Inutile d'indiquer « CV » ou « Curriculum vitae » !*

## ▶ Études et formation

*Si vous n'avez pas d'expérience professionnelle, cette rubrique est importante.*

*Précisez :*

- l'année,
- le diplôme,
- l'établissement,
- le lieu,
- les formations complémentaires en rapport avec l'emploi (secourisme, Bafa), échanges linguistiques...

*Présentez vos diplômes et formations du plus récent au plus ancien.*

## ▶ Expériences et compétences

*Décrivez vos expériences et vos missions, en précisant chaque fois :*

## Vos compétences et vos atouts

- Langues étrangères.
- Qualifications : diplômes, Bafa, secourisme...
- Compétences informatiques.
- Expériences professionnelles, stages, bénévolat...
- Qualités relationnelles : aptitudes à la vente, aisance au téléphone...
- Permis de conduire ou moyen de locomotion.

- la date,
- le poste occupé,
- les tâches effectuées dans l'entreprise,
- les responsabilités...

*Mettez l'accent sur les activités accomplies lors d'un stage en entreprise ou dans le cadre du bénévolat, vos compétences en informatique, baby-sitting, soutien scolaire...*

*Présentez vos expériences de la plus récente à la plus ancienne.*

## ▶ Centres d'intérêt

*Cette rubrique doit montrer que vous êtes curieux et entreprenant.*

*Descriptif de vos loisirs, vos engagements associatifs, culturels ou sportifs...*

# La lettre de motivation

La lettre de motivation apporte des informations complémentaires au CV. Argumentez sur votre intérêt pour l'entreprise ou le secteur. Insistez sur vos qualités et expériences pour occuper le poste.

Cette lettre doit vous différencier des autres et vous permettre de décrocher un entretien. Adaptez-la en fonction de l'emploi recherché.

Avant de rédiger votre lettre, analysez soigneusement le poste qui vous intéresse et renseignez-vous sur l'entreprise.

## Conseils

- La lettre doit être soignée, aérée et agréable à lire.

- Attention, certains employeurs exigent une lettre manuscrite.
- Rédigée sur une seule page, elle doit comporter 3 ou 4 paragraphes séparés par des espaces.
- Vous pouvez vous inspirer de modèles de lettres, mais évitez le copier-coller : les recruteurs ne sont pas dupes !
- Choisissez des termes précis, dynamiques et positifs.
- Attention aux fautes d'orthographe. Faites relire votre lettre avant de l'envoyer.
- Signez-la !

## La lettre en ligne

- Ne bâclez pas votre lettre sous prétexte que vous candidatez en ligne.
- Créez une adresse mail à votre nom et évitez les pseudos farfelus !

## Le suivi de vos candidatures

Envoyez CV et lettre au service des ressources humaines, par mail ou par courrier. Si vous n'avez pas de nouvelles au bout d'une semaine, relancez l'entreprise. Pour vous aider à vous y retrouver, faites un tableau des entreprises que vous avez contactées (date d'envoi, réponse, relance...).

## Chercher un emploi sur Facebook, LinkedIn, Twitter...

Conseils pour trouver un emploi avec les réseaux sociaux :

[www.jcomjeune.com](http://www.jcomjeune.com) rubrique Stage et Emploi / Trouver un emploi avec les réseaux sociaux

## Réseau

### Information Jeunesse

Dans les Centres, Bureaux ou Points d'Information Jeunesse présents partout en France, vous serez conseillé et aidé dans votre recherche d'emploi et de formations.

[www.informationjeunesse.fr](http://www.informationjeunesse.fr)

# Modèle de lettre de motivation

Prénom NOM

Adresse

Téléphone

Courriel

Nom du correspondant

Service de l'entreprise

Nom de l'entreprise

Ville + date

**Objet :**

**Référence/réponse à une annonce**

(ou candidature spontanée)

Madame, Monsieur,

## **Accroche**

La raison de votre candidature : réponse à une annonce, candidature spontanée...

L'accroche doit capter l'intérêt de votre interlocuteur.

## **Développement**

Mettez en valeur vos compétences et qualités en rapport avec la fonction et avec les missions du poste que vous convoitez.

Illustrez par des exemples tirés de votre expérience.

Montrez ce que vous apporterez à l'entreprise.

## **Vos disponibilités**

Vacances scolaires, week-ends, soirs en semaine...

## **Demande d'entretien**

Par exemple : « *Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma candidature, je me tiens à votre disposition pour un entretien...* »

## **Formule de politesse**

Par exemple : « *Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.* »

Signature

# L'entretien d'embauche

Avant tout entretien, il est normal d'être stressé. Essayez de vous décontracter !

Voici quelques conseils pour vous préparer et mettre toutes les chances de votre côté.

## ► Premier contact téléphonique

Dès que vous avez envoyé votre candidature, pensez que l'employeur peut vous appeler à tout moment.

- Soyez prêt à lui répondre.
- Soignez votre message d'accueil sur votre portable : veillez à ce qu'il soit neutre et sans musique.
- Souriez au bout du fil ! Votre voix sera plus détendue.
- Avant de conclure la conversation, notez bien le lieu, la date et l'heure du rendez-vous.

## ► Préparer l'entretien

- Relisez et gardez bien en mémoire la fiche de poste, la

lettre et le CV que vous avez envoyés à l'employeur, ainsi que les notes que vous avez recueillies sur l'entreprise. Préparez vos questions.

- Réfléchissez à vos points forts et à vos points faibles vis-à-vis du poste, pour pouvoir répondre facilement à votre interlocuteur.
- Apportez une attention particulière à votre tenue. Elle doit être adaptée au poste proposé.

## ► Le jour J

- Soyez à l'heure au rendez-vous.
- Ayez en tête le nom de la personne que vous allez rencontrer.
- Votre interlocuteur vous interrogera sur vos motivations et votre intérêt pour le poste présenté. Il vous présentera ensuite l'entreprise et le poste.
- L'entretien permet au recruteur d'estimer si vous êtes le bon candidat. Mais c'est aussi pour vous l'occasion de vérifier que le poste que l'on vous propose correspond à vos attentes. Répondez calmement aux questions et posez-en quelques-unes.

Après l'entretien, si vous n'avez pas de nouvelles au bout d'une semaine, recontactez l'entreprise !

# Avec le CIDJ pour tout projet, une réponse personnalisée

Entretiens individuels,  
gratuits et sans rendez-vous.



## Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi de 13h à 18h,  
le samedi de 13h à 17h

 Des conseillers vous informent  
par téléphone au 01 44 49 29 32  
du lundi au vendredi de 10h à 13h

## Des infos et des conseils pour agir et faire les bons choix

- > Stage & emploi
- > Études & métiers
- > Partir à l'étranger
- > Projets
- > Vie pratique

Et aussi : un espace membre,  
des offres de stages, jobs et emploi,  
une rubrique dédiée aux droits, des forums  
modérés par les conseillers du Cidj...

Retrouvez-nous aussi sur :

 [www.facebook.com/JcomJeune](http://www.facebook.com/JcomJeune)  
 [www.twitter.com/JcomJeune](http://www.twitter.com/JcomJeune)

